

Je m'engage

avec la Coopération
au développement



LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère des Affaires étrangères
et européennes

Direction de la coopération
au développement et
de l'action humanitaire



Le ministère des Affaires étrangères et européennes - Direction de la coopération au développement et de l'action humanitaire - offre un certain nombre de stages de formation – non-rémunérés et rémunérés- s'adressant aux jeunes leur permettant de gagner une expérience professionnelle dans le domaine de la coopération au développement et de l'action humanitaire.

Les stages à la Direction de la coopération ou auprès de ENDA-Santé

Les étudiants en matière de développement ou dans d'autres disciplines (sciences politiques, sciences sociales, environnement, communication, etc.) peuvent obtenir un stage non rémunéré de 2 à 3 mois au sein de la Direction de la coopération au développement et de l'action humanitaire du ministère des Affaires étrangères et européennes à Luxembourg. Ces stages sont accordés sur demande dûment motivée (CV et lettre de motivation) dans la mesure des disponibilités.

Dans le cadre de la coopération entre le Luxembourg et l'ONG internationale ENDA-Santé, des stages non rémunérés d'une durée de 3 mois sont offerts à Dakar au Sénégal. Le ministère participe aux frais de voyage, sous condition de recevoir un rapport de stage détaillé. Les demandes sont à adresser à la Direction de la coopération.

<http://www.gouvernement.lu/4484102/s-engager>

<http://www.enda-sante.org/>

Le service volontaire de coopération (SVC)

Ce programme dont les acteurs principaux sont le Service National de la Jeunesse et le Cercle des ONGD offre aux jeunes la possibilité de faire un service volontaire dans un pays en développement. Le SVC permet aux résidents, âgés entre 18 et 30 ans de s'engager auprès d'une organisation non-gouvernementale de développement (ONGD) agréée. Les jeunes participent à un projet de coopération qui leur offre un apprentissage et une sensibilisation aux problèmes des pays en développement.

<http://www.volontaires.lu/svc>

<http://cercle.lu/volontariat/art1212/>

Le bénévolat et l'engagement professionnel auprès des ONG au Luxembourg

Les jeunes qui ne désirent pas entamer un séjour prolongé dans un pays en développement peuvent faire du bénévolat au sein des ONGD au Luxembourg. Il y a de nombreuses activités pour lesquelles il y a un besoin croissant pour l'engagement bénévole des jeunes : sensibilisation au développement, soutien à la formulation de projets de développement, travail de recherche et de rédaction.

De même, le site internet du Cercle de Coopération des ONGD offre des informations plus approfondies sur les possibilités d'engagement pour le compte des organisations de la société civile au Luxembourg.

cercle.lu/sengager/

cercle.lu/offres-emploi/

Les Volontaires des Nations unies (VNU)

Le Luxembourg figure parmi les principaux bailleurs du programme « Volontaires des Nations unies » (VNU) en finançant des volontaires des pays du sud dans le cadre d'une coopération « Sud-Sud ». La destination et la provenance des volontaires se situent dans les pays partenaires de la Coopération luxembourgeoise.

Depuis 2015, les jeunes résidents du Luxembourg, âgés de moins de 29 ans, ont la possibilité de participer au programme des Jeunes Volontaires des Nations unies. Ce programme permet aux volontaires de contribuer au développement humain durable, et de développer ainsi leurs propres compétences, leur expertise et leurs capacités d'engagement civique.

<https://www.unv.org/fr>

Les Assistants Techniques Juniors (ATJ)

En partenariat avec LuxDev, Agence luxembourgeoise pour la Coopération au développement, qui est chargée de l'exécution des programmes et projets bilatéraux de la Coopération luxembourgeoise, il est offert aux jeunes nationaux ou résidents des stages

rémunérés qui leur permettent d'obtenir une première expérience de terrain couvrant les différents aspects de la coopération au développement. L'ATJ travaille pendant une année dans un projet de coopération à l'étranger, où il est encadré par un collaborateur de LuxDev qui assure le rôle de tuteur. Cette formation peut être prorogée pour une deuxième année.

Ces stages s'adressent à des jeunes qui ont au moins accompli leur cycle d'éducation secondaire, ou qui disposent d'un brevet de maîtrise, et qui cherchent à gagner des premières expériences en matière de coopération au développement. Un intérêt et engagement préalable pour les questions de développement et les problèmes des populations vivant dans les pays en développement, tout comme des études dans ce domaine, constituent un avantage important.

Après une formation initiale au siège, les stagiaires sont détachés à un projet de LuxDev sur le terrain : ils pourront se familiariser avec le travail de la coopération bilatérale, la gestion du cycle des projets et naturellement aussi avec les réalités du pays partenaire. Les candidats pour les stages sont choisis à travers un appel à candidatures (avec sélection suivant dossier et entretien) lancé annuellement sur le site internet de la Direction de la coopération au développement et de l'action humanitaire.

<http://www.gouvernement.lu/4484102/s-engager>

www.luxdev.lu

Le programme des Jeunes Professionnels en délégations (JPD) de la Commission européenne et du SEAE

Ce programme permet aux jeunes diplômés nationaux ou résidents luxembourgeois d'être formés aux différentes actions de coopération au développement de l'Union européenne en étant attachés pour une période de 2 x 9 mois au sein d'une délégation du SEAE (Service européen pour l'action extérieure) ou d'une délégation de la Commission européenne (CE).

Le programme permet aux participants de bénéficier d'une expérience au sein d'une délégation de l'UE et ainsi d'acquérir une compréhension plus profonde de leur rôle dans la mise en œuvre des politiques communautaires dans le domaine des relations extérieures et notamment de la politique étrangère et de sécurité commune.

La répartition des stagiaires et la définition de leurs missions de formation au sein des différentes sections des délégations sont décidées par le SEAE et la Commission européenne. Le lieu d'affectation peut se trouver dans un pays partenaire de la Coopération luxembourgeoise ou dans un autre pays proposé par l'employeur.

[https://eeas.europa.eu/headquarters/headquarters-homepage_fr/17642/Jeunes%20professionnels%20en%20d%C3%A9l%C3%A9gation%20\(JPD\)](https://eeas.europa.eu/headquarters/headquarters-homepage_fr/17642/Jeunes%20professionnels%20en%20d%C3%A9l%C3%A9gation%20(JPD))

Junior Professional Officer (JPO) auprès des agences des Nations unies

Ce programme s'adresse en premier lieu aux jeunes professionnels de moins de 32 ans qui ont accompli des études supérieures et souhaitent gagner une expérience concrète en matière de coopération dans un pays en développement. Le Luxembourg finance ainsi un nombre de postes de jeunes experts associés au sein d'Agences des Nations unies, comme par exemple le Programme des Nations unies pour le Développement (PNUD), le Fonds des Nations unies pour la population (UNFPA), le Fonds des Nations unies pour l'enfance (UNICEF), le Bureau de Coordination des Affaires humanitaires (OCHA), le Programme alimentaire mondial (PAM), le Haut-Commissariat aux Réfugiés (UNHCR), l'Organisation mondiale de la Santé (OMS) et le Fonds d'équipement des Nations unies (FENU).

Ce programme de formation s'adresse à des personnes de nationalité luxembourgeoise ou ayant résidé au Luxembourg depuis au moins deux ans. Les jeunes experts sont choisis à travers un processus de sélection lancé par appel à candidatures, publié sur le site internet de la Coopération luxembourgeoise. La durée du contrat est fixée à une durée initiale d'un an et peut être prorogée d'année en année pour une durée maximale de trois ans. Le lieu d'affectation sera soit dans un des pays partenaires de la Coopération luxembourgeoise, dans le bureau local de l'agence en question, soit au siège de cette agence.

Les vacances de poste sont annoncées sur le site internet de la Coopération luxembourgeoise.

<http://www.gouvernement.lu/4484102/s-engager>

<http://www.jposc.undp.org/content/jposc/en/home.html>

Des informations supplémentaires peuvent être obtenues sous l'adresse suivante :

LE GOUVERNEMENT DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG

Ministère des Affaires étrangères et européennes

Marc Pitzen

Directeur adjoint des ressources humaines

Direction des finances et des ressources humaines

Bâtiment Mansfeld

9, rue du Palais de Justice

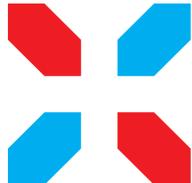
L-1841 Luxembourg

Tél.: (+352) 247-82312

[E-Mail : marc.pitzen@mae.etat.lu](mailto:marc.pitzen@mae.etat.lu)

<http://www.gouvernement.lu/maee> | <http://www.gouvernement.lu/cooperation>



LU  EMBOURG

LET'S MAKE IT HAPPEN

Édité par LuxDev en novembre 2017
pour le compte de la Direction de la coopération
au développement et de l'action humanitaire



LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
*Ministère des Affaires étrangères
et européennes*

Direction de la coopération
au développement et
de l'action humanitaire